Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 029-212900237-20261112-DEL_12112026_08-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE DE CARANTEC

REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi douze novembre deux-mil-vingt-six, le Conseil municipal de Carantec s'est réuni à 20h30 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Alban **LE ROUX**, Maire, suivant convocation du 06 novembre 2026.

Date d'affichage de la convocation : 06 novembre 2026
Date d'affichage du compte-rendu : 13 novembre 2026
Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de Conseillers présents et représentés : 23

Présents : Alban **LE ROUX,** Alain **DUIGOU**, Marion **PICART,** Bruno **QUERNÉ,** Caroline **DANIEL,** Jean Baptiste **PATAULT,** Nolwenn **HERVET**, Corinne **GRINCOURT, N**icole **SEGALEN-HAMON,** Edouard **LEDUC** Pierre **CHEMINANT,** Vanessa **LENOIR**, Tracey **PAGE-JONES,** Julie **BELEC,** Patrice **TRUBLET,** Pierre Olivier **LABBE,** Thomas **SEVAULT,** Camille **JACQ,** Jacques **AUTRET,** Céline **PAUCHET,** Marie-Laure **VITI.**
Avaient donné procuration : Christophe **REBUFFAUD à** Caroline **DANIEL ;** Sandrine **VAUDORÉ** à Camille **JACQ.**
Secrétaire de séance : Patrice **TRUBLET**
Assistait également : Morgane **SALAUN.**

8. Création d'un poste d'animateur sportif

Monsieur le Maire présente la question.

Depuis septembre 2024, la Commune a conventionné avec une association pour la mise à disposition d'un animateur sportif intervenant au sein des écoles de la commune et au sein des tickets jeunes.

La Commune souhaite aujourd'hui pérenniser ces services et développer des services d'éveil sportif et de multisports auprès du jeune public (3 à 8 ans). Il est donc proposé de créer un poste d'animateur sportif au sein de la collectivité. Cette création, à temps complet et à compter du 1er janvier 2027, mettra fin à la convention passée avec l'association.

VU L'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique ;

VU L'avis favorable des commissions « affaires sociales, enfance jeunesse et sports » et « Finances ressources humaines » en date des 04 et 05 novembre 2026 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de :

APPROUVER La création, à compter du 01/01/2027, d'un emploi permanent d'adjoint d'animation appartenant à la catégorie C à temps complet.

Ses missions seront les suivantes :

- Animation sportive dans les écoles
- Animation au sein des tickets jeunes
- Animation sportive pour les 3-8 ans
- Animation sportive au sein d'associations

La personne recrutée bénéficiera des primes et indemnités afférentes à son grade instituées au sein de la collectivité.

Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 029-212900237-20261112-DEL_12112026_08-DE

ADOPTER La modification du tableau des effectifs communaux en lien avec cette création.

AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à la présente délibération.

Extrait conforme au registre,

Le Maire,
Alban LE ROUX.